



CRISTAL – CONFORT +

EPI de catégorie III, le modèle **CRISTAL** bénéficie d'un procédé unique : la **double injection de silicones** : une partie très souple qui vient se placer dans le conduit auditif et une partie externe un peu plus rigide facilitant la mise en place. Cette technique lui confère un **confort** et une **souplesse** exceptionnels permettant d'améliorer la durée de port des protections.

Les filtres permettent un **réglage personnalisé** en fonction du poste de travail, d'**entendre les signaux de danger**, évitent la pression du tympan et facilitent la **communication**.

Formule « tout inclus »

- Prise d'empreintes sur site
- Personnalisation des protections (marquage de matricule ou d'initiales)
- Repères droite-gauche
- Livré avec cordon, boîtier et notice
- Liste des personnes équipées
- Information sur les règles européennes, la mise en place et l'entretien des protections
- Sensibilisation sur les risques sonores et ses nuisances sur la santé

Qualité

API-PRO SANTE est le 1^{er} laboratoire en protections anti-bruit personnelles à avoir obtenu le label QUALIPEM (ISO 9001).

Nos techniciens travaillent avec des silicones médicaux de type USP classe 6 (United States Pharmacopeia), la plus haute certification de l'administration de santé américaine. Elle représente

la référence de base dans l'utilisation et la fabrication de produits de santé publique.

Texture peau

Bénéficiant d'un traitement exclusif de surface appelé « Texture Peau », le modèle CRISTAL offre une affinité parfaite avec l'épiderme et le conduit auditif, pour le plus grand confort de l'utilisateur.

Entretien simple

Vous préserverez toute l'efficacité et le confort de vos protections auditives en les nettoyant quotidiennement à l'eau et au savon doux.

Garantie 5 ans

Le modèle CRISTAL est garanti 5 ans contre tout vice de fabrication.

Disponible en version agro-alimentaire (couleur bleue + détection magnétique)

Tableaux des atténuations

Filtre jaune – 22,3 dB

HZ	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
Mf	10,4	10,5	15,6	21,3	24,3	30,1	37,7	36,9
Sf	5,7	4,7	4,9	3,8	3,8	3,8	5	8,4
Mf-sf	-	5	8	10	12	12	12	12
APV	4,7	5,7	10,6	17,4	20,4	26,3	32,6	28,5
	H (dB)	26,6	M (dB)	19,1	L (dB)	12,3	SNR (dB)	22,3

Filtre vert – 24 dB

HZ	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
Mf	15,3	15,6	20,4	22,2	23,1	30,1	37,1	38,7
Sf	5,4	3,8	5,4	3,3	3,9	3,2	3,9	5,5
Mf-sf	-	5	8	10	12	12	12	12
APV	9,8	11,8	15	18,8	19,2	26,9	33,1	33,2
	H (dB)	26,4	M (dB)	20,3	L (dB)	16,8	SNR (dB)	24

Filtre bleu – 27,7 dB

HZ	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
Mf	28,5	26,2	27,1	27,3	26,4	31,6	40,8	41,3
Sf	6,8	7,1	4,6	6,6	3	3,4	4,6	5,4
Mf-sf	-	5	8	10	12	12	12	12
APV	21,7	19,1	22,6	20,7	23,5	28,2	36,2	35,9
	H (dB)	29,2	M (dB)	23,9	L (dB)	22,3	SNR (dB)	27,7

Notre protection CRISTAL a satisfait à l'examen de type UE 2016/425 selon la norme CE EN 352-2 : 2003.

Pour consulter la déclaration UE de conformité : www.api-pro-sante.com

API-PRO SANTE
ZA les Plattes
6 chemin des Ronzières
69390 VOURLES
04.78.46.10.40
contact@api-pro-sante.com

CE EN 352